

**Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057**

**Intitulé :** Maîtriser la gestion et le financement des travaux en copropriété

**Code**

**Durée :** 7h00

**Modalité :** Présentiel

**Public :** Comptables de syndic

**Objectifs**

**pédagogiques :**

- Comprendre le cadre juridique et les obligations liées aux plans pluriannuels de travaux : analyser les étapes clés, les résolutions d'AG à faire voter et les implications comptables.
- Maîtriser la gestion comptable et technique des subventions et des travaux notamment d'économie d'énergie, le fonds Alur : identifier les démarches administratives et leur impact sur les comptes.
- Appliquer les règles du plan comptable et les obligations bancaires dans le cadre du décret de 2005 et des lois récentes : mise en conformité et gestion des spécificités ainsi que dans le cadre de la loi dite Habitat dégradé

**Pré-requis :**

**Avoir une connaissance de base des règles et des principes juridiques appliqués à l'immobilier.**  
**Savoir lire et interpréter des documents administratifs et techniques liés à l'urbanisme.**  
**Être en mesure d'analyser des situations concrètes pour en comprendre les implications juridiques.**

**Programme :**

**1/LE CADRE JURIDIQUE DU PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX**

Les étapes clés :

- o Les votes en AG : obligations légales et calendriers.

## PROGRAMME DE FORMATION

- Suivi du Plan Pluriannuel de Travaux (PPT).
- Zoom sur la réforme du fonds Alur

Les résolutions à faire voter en AG :

- Travaux obligatoires ou facultatifs : points de vigilance juridique.
- Détails des montants à inclure dans les appels de fonds.
- Étude de cas pratique : simulation de résolution en AG.

### **2/ GESTION DES FINANCEMENTS ET DES SUBVENTIONS DES TRAVAUX**

Subventions publiques et privées :

- Les aides disponibles (ANAH, CEE, MaPrimeRénov', ...) dans le cadre des économies d'énergie
- Eligibilité et conditions de traitement technique et comptable.

Aspects pratiques :\*\*

- Identification des subventions dans la comptabilité du syndic.
- Démarches administratives associées.
- *Exercice pratique : saisie comptable et suivi des subventions.*

### **3/ PLAN COMPTABLE ET OBLIGATIONS BANCAIRES**

Le plan comptable du syndic :

- Mise en conformité avec le décret de 2005 : principes clés.
- Comptes spécifiques pour les travaux (compte 701, 702, etc.).
- Gestion des provisions pour travaux obligatoires.

Compte bancaire spécifique :

- Obligations actualisées selon la loi « Habitat dégradé ».
- Comptabilité des comptes séparés et impact sur la gestion.
- *Atelier pratique : construction d'un modèle comptable pour un projet de travaux.*
- *Comptabilisation des opérations liées aux travaux avec fonds financés par les copropriétaires, fonds Alur, subventions et emprunt*

## SYNTHÈSE ET ÉCHANGES

Résumé des points clés abordés.

Questions/réponses sur les cas spécifiques des participants.

**Moyens pédagogiques :** Séance de formation en salle.  
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant.

**Moyens d'évaluation :** Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation. Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

**Matériel nécessaire :** Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

### A propos de UN + Formations :

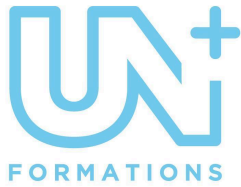
UN+ Formations C/O UNIS - 4 Rue de la République - 69001 LYON

04 12 05 72 90 | 9h - 12h et 14h - 17h

[contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)

### L'accueil des personnes en situation de handicap :

UN + Formations met en œuvre les solutions les plus adaptées pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder facilement à nos formations.



## PROGRAMME DE FORMATION

Notre référent handicap vous accompagnera grâce à un plan d'actions adapté à chaque situation de handicap, en collaboration avec nos partenaires et notre équipe pédagogique.

Dernière MAJ : 06/01/2024

